



**Morières**  
lès Avignon

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉCISIONS DU MAIRE

En application de l'article L.2122.22  
du Code Général des Collectivités Territoriales

**DECISION MUNICIPALE N° 2024-10-205**

**Portant signature d'une convention de  
partenariat avec l'association  
"À Morières de Rire"  
à l'occasion de la soirée dansante Années 80**

Le Maire de Morières-lès-Avignon,  
Vu l'article 8 de la Loi n° 70-1297 du 31 décembre 1970 sur la gestion municipale et les libertés communales,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L-2122-22 résultant des dispositions de l'article 8 de la loi susvisée,  
Vu la délibération n°2023-09-074 du conseil municipal du 26 septembre 2023, relative aux délégations consenties à Monsieur le Maire par le conseil municipal et parvenue en préfecture de Vaucluse le 29 septembre 2023,  
Vu les actions de partenariat menées avec les associations sur l'ensemble du territoire communal, afin de développer la participation des habitants,  
Considérant la nécessité d'accompagner les associations locales au moyen de la mise à disposition des salles communales,

**DÉCIDE**

**Article 1 :** D'autoriser le Maire à signer la convention de partenariat avec l'association "À Morières de Rire" à l'occasion de la soirée dansante Années 80.

**Article 2 :** L'engagement des deux parties prendra effet à la signature de la convention pour la soirée du 30 novembre 2024.

**Article 3 :** La prestation est consentie à titre gratuit.

**Article 4 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification. Le tribunal administratif peut également être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

**Article 5 :** La présente décision sera annexée au registre des décisions et fera l'objet d'une information lors du Conseil municipal.

Fait à Morières-lès-Avignon, le 08 octobre 2024

Le Maire  
Grégoire SOUQUE



HOTEL DE VILLE

53, rue Louis Pasteur - BP 60020 - Morières-lès-Avignon - 84271 Vedène Cedex  
Tél 04.90.83.87.12 - Fax 04.90.33.42.28 - [contacts@morieres.fr](mailto:contacts@morieres.fr) - [www.morieres.fr](http://www.morieres.fr)